PAP NQ / ZAD - Réference du Schéma directeur

	PAP NQ/ZAD - Réf. SD		Dénomination de la ou des zones		Représentation schématiq
	cos	max. min.	cus	max. min.	degré d'utilisation du sol pou zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
	css	max.	DL	max. min.	

odifiée du 19 ianvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, article 17

REC-pm Zone de sport et de loisirs - Parc Molter

MDDI- Environnement, Administration des Eaux et Forêts, Service de la conservation de la Nature

SPEC-F

AGR

Zone spéciale Foetz

Zones destinées à rester libres

Zone agricole Zone forestière

Zone spéciale - am Hau

MDDI-Environnement, Zones Natura 2000, 2015
Ministère de la Culture, Sites et Monuments Nationaux (Mémorial B - N°35 du 19 mai 2009, actualisé le 19.06.2019)
Mémorial A N°36 de 2015 Réglement grand-ducal du 5 février 2015 déclarant obligatoires les carties des zones inonda
Memorial A N°36 de 2015 Réglement grand-ducal du 5 février 2015 déclarant obligatoires les carties des zones inonda

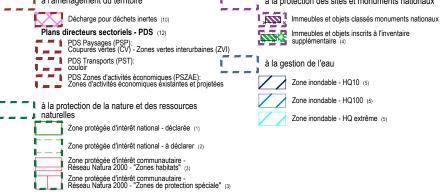
(7) Structures et surfaces soumises aux dispositions de l'article 17 et / ou l'article 21 de la loi du 18 iuillet 2018 concernant la materion de la nature et des ressources naturelles Ceko-Bureau 2019

(9) Cartographie du Bruit, Ministère du Développement Durable de des Infrastructures. Administration de l'Environnement, 2016 /Route principale et Rail (LDEN) (10) Réglement grand-ducal du 9 janvier 2006 déclarant obligatoire le plan sectoriel "Décharges pour déchets inertes"

Zone de bruit ≥ 70dBA (9)

PARC Zone de parc public

Zone de verdure



Autres (à titre indicatif

Auti es (a	a title mulcatiff							
	Biotopes protégés (relevé non exhaustif) (6)		Conduites électriques aériennes (8)					
Art. 17	Habitats d'espèces protégées (Art. 17) (relevé non exhaustif) (7)		Réseau du SES (11)					
Art. 21	Sites de reproduction et aires de repos d'espèces intégralement protégées (Art. 21) relevé non exhausti	f)	Cours d'eau / Eaux stagnantes (8)					
++++	Cimetière	5	Courbes de niveau, équidistance 5 m (8)					
	Limite de la commune		Autoroute (8)					

Fond de plan: Administration du Cadastre et de la Topographie Plan cadastral numérisé (PCN) - Exercice 2016

en vigueur et PAG modifie

Comparaison: PAG